
Hymne patriotique écrit par le citoyen Fontanier, ex-vicaire épiscopal, la veille de son mariage, lors de la séance du 14 brumaire an II (4 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Hymne patriotique écrit par le citoyen Fontanier, ex-vicaire épiscopal, la veille de son mariage, lors de la séance du 14 brumaire an II (4 novembre 1793). In: Tome LXXVIII - Du 8 au 20 brumaire an II (29 octobre au 10 novembre 1793) p. 270;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_78_1_41552_t1_0270_0000_2;

Fichier pdf généré le 21/02/2024

agrée l'hommage d'un hymne vraiment républicain, que je leur offre comme la nouvelle expression de mes sentiments et de mes principes. »

La Société accepte avec transport, et aux acclamations d'un peuple immense, l'hommage du citoyen Fontanier, et entend la lecture de l'hymne ainsi conçu :

Air des Marseillais: Allons, enfants de la patrie, etc.

O vous qu'en des chaînes fatales,
Retiennent des vœux insensés !
Prêtres, cénobites, vestales,
Les jours de l'erreur sont passés. *(bis)*
Laissez donc là l'hypocrisie
D'un ridicule engagement
Et que la voix du sentiment
Nous rende au monde, à la patrie.

La nature et l'hymen sont les premières lois;
Le cœur, le cœur nous dit assez nos devoirs et nos
[droits. *(bis)*

Pourquoi, par l'ouvrier suprême,
Un sexe pour l'autre fut fait?
Pourquoi, sans un autre lui-même
L'homme n'est qu'un être imparfait. *(bis)*
Pourquoi naissons-nous tous sensibles?
Pourquoi tous ces tendres desirs,
Ces involontaires soupirs,
Et ces penchants irrésistibles?

La nature et l'hymen, etc.

Jurer d'éteindre la nature,
D'éteindre sa postérité,
Pour le Ciel, quelle horrible injure,
Quel crime envers l'humanité ! *(bis)*
Oui, de la sagesse éternelle,
C'est renverser tous les desseins;
C'est fouler tous les dogmes saints
De la morale universelle.

La nature et l'hymen, etc.

Comme la nature, en silence,
Punit bien son blasphémateur !
Pour lui désormais l'existence
N'a plus de charme, de douceur. *(bis)*
Le néant dont il s'environne
Le livre à mille maux divers;
Il rompit avec l'univers,
Et tout l'univers l'abandonne.

La nature et l'hymen, etc.

D'une âme glacée et flétrie,
Quelle peut être la vertu?
Que peut attendre la patrie
D'un cœur éteint ou corrompu ? *(bis)*
Enfin comment faut-il qu'on nomme
L'être qui n'a point de lien?
Sans famille est-on un citoyen?
Est-on citoyen sans être homme?

La nature et l'hymen, etc.

Le premier lien politique,
C'est d'être père, d'être époux.
C'est le premier tribut civique;
Ce tribut n'est-il pas bien doux ? *(bis)*
O nous saints d'époux et de père;
Heureux qui, sentant votre prix,
Renaît dans des gages chéris,
Dont n'a point à rougir leur mère !

La nature et l'hymen, etc.

Il est temps que de la licence,
Se termine le trop long cours,
Et qu'à la fausse continence,
Succèdent de chastes amours. *(bis)*
Français, ah ! quel heureux augure
Pour la patrie et pour les mœurs,
Quand on verra dans tous les cœurs
Triompher l'hymen, la nature !

La nature et l'hymen, etc.

Après la lecture de cet hymne, souvent interrompu par les applaudissements de la société et des tribunes, un membre prend la parole et dit :

« Citoyens, l'hommage éclatant que le peuple de cette ville vient de rendre aux principes est votre ouvrage. Il a marché à pas de géant dans la carrière révolutionnaire. A ses yeux, comme aux nôtres, tous les hommes sont frères, toutes les religions sont sœurs. Déjà, dans nos murs, les dogmes sacrés de la morale universelle ont pris la place de l'antique superstition. Je demande la transcription sur nos registres de l'hymne patriotique qui vous est offert, l'impression et l'envoi à la Convention, aux jacobins de Paris, au représentant du peuple Taillefer, à son délégué Delthil, aux administrations du département et à toutes les Sociétés populaires. »

Au milieu des applaudissements qui couvrent cette motion, un membre s'écrie : « Quel plaisir pour des âmes républicaines de voir ainsi triompher la raison et la philosophie, au moment même où nos concitoyens vont, pour la troisième fois, combattre dans la Lozère, des hordes de fanatiques ! J'appuie les propositions du préopinant, et je demande de plus que la Société assiste en masse à la célébration du mariage du citoyen Fontanier, qui aura lieu demain matin dans la maison commune ; que toutes les citoyennes ici présentes soient invitées à la cérémonie ; que notre président donne le bras à la future épouse, et qu'extrait du procès-verbal soit imprimé et envoyé avec l'hymne. »

Toutes les propositions sont adoptées à l'unanimité et par acclamation.

Certifié conforme à l'original par nous président et secrétaires de la Société montagnarde de Saint-Flour.

BORY, *ex-président*; RICHARD, *ex-vicaire*; FILLON, BALDRAM et RICHARD, *supérieur du séminaire, secrétaires*.

Relation des circonstances qui ont accompagné la célébration du mariage du citoyen Fontanier avec la citoyenne Artonne, le dernier jour de la 3^e décade du 1^{er} mois de l'an II de la République française une et indivisible.

Les membres de la Société populaire se sont réunis à 10 heures, dans le lieu ordinaire de leurs séances, et de là se sont rendus à la maison commune, pour assister à la célébration du mariage du citoyen Fontanier avec la citoyenne Artonne.

Les époux sont arrivés, suivis d'un cortège nombreux de citoyens et citoyennes. Le président et l'ex-président de la Société conduisaient l'épouse, et l'époux venait après avec deux citoyennes, vraies Montagnardes. Dès qu'ils ont paru, la salle a retenti d'applaudissements.

Fontanier dit : « Citoyens républicains, vous voudrez bien, avant tout, entendre la lecture de mon contrat de mariage avec la citoyenne Artonne. Vous le trouverez parfaitement conforme aux lois de l'égalité. La puissance maritale, reste impur de la féodalité, s'y trouve absolument anéantie. Je n'ai jamais pensé qu'une femme dût être l'esclave de son époux : communauté de biens, administration com-